



LA MAISON DE LA FAMILLE DE MALARTIC INC.
161 avenue Abitibi, C.P. 638, Malartic (Québec) J0Y 1Z0
Téléphone : (819) 757-6755 Télécopieur : (819) 757-6855
Courriel : mfmalartic@tlb.sympatico.ca

260 P NP DM65

Projet minier aurifère Canadian Malartic

MRC La Vallée-de-l'Or 6211-08-005

Mémoire sur le projet minier Aurifère Canadian Malartic

**Présenté au
Bureau des Audiences publiques sur l'environnement
Par La Maison de la Famille de Malartic**

Malartic, le 8 avril 2009

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	3
Nos préoccupations	4
<i>Préoccupations environnementales</i>	4
<i>Préoccupations sociales et humaines</i>	5
<i>Préoccupations économiques</i>	5
Nos recommandations	6
<i>Recommandations environnementales</i>	6
<i>Recommandations sociales et humaines</i>	7
<i>Recommandations économiques</i>	7
Conclusion	8

Présentation

La Maison de la Famille de Malartic est un organisme communautaire sans but lucratif initié et animé par des parents dans une structure souple et innovatrice, s'adressant à l'ensemble de la famille, dans un esprit de prévention et d'entraide, avec la complicité de la communauté et ce, dans un milieu sain et sécuritaire.

C'est un milieu de vie qui permet de partager le quotidien des familles, de créer des réseaux de soutien et d'entraide, de développer un sentiment d'appartenance de la part des participants et des bénévoles, de favoriser des liens intergénérationnels, de réaliser des activités en accord avec les forces et les besoins des parents et des grands-parents et de collaborer avec les ressources existantes.

À Malartic, l'organisme existe depuis 1995 et 6 employés y travaillent présentement. Nous comptons cette année 43 membres famille ainsi que 31 membres corporatifs et supporters. Une peu plus d'une cinquantaine de bénévoles donnent de leur temps chaque année pour la réalisation de diverses tâches et activités. Nous desservons les secteurs de Dubuisson, Malartic, Rivière-Héva et le Lac Mourier.

En plus d'offrir des activités visant le soutien et l'enrichissement de l'expérience parentale à nos membres, le principal enjeu de notre mission consiste à promouvoir la famille au sens large en mettant de l'avant des actions visant l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des familles. De concert avec le milieu, nous travaillons à favoriser la création d'environnements favorables au plein épanouissement des familles. Voilà pourquoi la Maison de la Famille est très présente dans la communauté et participe à plusieurs comités : Table jeunesse, Table intersectorielle famille, Malartic en Santé, Politique familiale, Québec en forme, Printemps des familles. Nous sommes également impliqués au niveau MRC et régional en plus d'être affiliés à la Fédération québécoise des organismes communautaires famille.

Il va de soi que nous nous prononçons sur le projet minier aurifère Canadian Malartic puisque c'est le sujet de plusieurs questionnements et inquiétudes de la part des familles actuellement et il a un impact direct sur leur qualité de vie.

Le présent mémoire ne relate que les inquiétudes de nos membres, issus de tous les milieux socio-économiques afin de les faire connaître des gouvernements et d'espérer que les suggestions que nous apportons soient entendues et reçues par des décideurs responsables. Il apporte aussi des recommandations visant à atténuer les impacts sur l'environnement et l'ensemble de la population.

Nos préoccupations

C'est lors de différentes rencontres et activités avec nos familles que nous avons constaté les inquiétudes et les questionnements que suscite le projet aurifère Canadian Malartic déjà amorcé par la corporation minière Osisko.

Les études publiées sur internet et les renseignements communiqués par les médias ne rassurent qu'une faible partie de nos membres peu ou pas familiers avec les termes plutôt techniques et les diagrammes scientifiques utilisés « au nom de la transparence » pour gagner l'assentiment de toute la population de Malartic et de ses environs.

Malgré que la minière par ses dires et ses interventions veuille dissiper les craintes, nous croyons que ce méga projet d'une mine à ciel ouvert en plein cœur d'une ville modifiera notre environnement et notre qualité de vie.

Préoccupations environnementales

D'abord, notre environnement ne sera plus jamais le même et de ce fait, il affectera notre qualité de vie. Les éléments physiques, chimiques, biologiques, naturels, artificiels qui entourent l'être humain façonnent son cadre de vie.

Imaginez un peu ce que sera le milieu dans lequel nous évoluerons quand surviendront ces changements dont on ne peut mesurer exactement l'ampleur. La pollution générée par la toxicité des produits qui seront rejetés dans l'air; celle engendrée par le bruit des dynamitages et des machines; celle que les camions de transport du minerai causeront par leur émanation de CO²; toute cette pollution sera notre lot quotidien.

Le paysage auquel nous étions habitués depuis toujours offrira un tout autre visage. Il fera place au dénuement le plus complet. L'abattage important de forêts bordant la ville nous privera de plaisirs tout simples tels les promenades dans les sentiers, la cueillette de fruits sauvages, le chant des oiseaux, le coassement des grenouilles du marécage. La disparition de la plantation d'argousiers qui pourtant, étant la seule existante, aurait pu donner naissance à une industrie florissante fort appréciée dans une ville mono-industrielle.

Cette fosse aux dimensions gigantesques aura aussi des implications que l'on peut difficilement mesurer sur l'eau potable, la faune, la flore... Qu'arrivera-t-il des poissons des lacs environnants qui risquent de disparaître ou de migrer? S'il y a bris de matériel, l'eau potable risque d'être contaminée, les puits de certains citoyens de Dubuisson, du lac Fourrière, risquent-ils d'être asséchés?

De plus, face aux éléments de la nature, rien nous certifie qu'il n'y ait aucun danger pour les familles vivant à proximité ou en sa périphérie.

Préoccupations sociales et humaines

Pour réaliser son projet aurifère de mine à ciel ouvert, la minière Osisko doit procéder au déménagement et à la relocalisation de tout le quartier sud de la ville : 200 maisons, un Centre de la Petite Enfance, un HLM, une école primaire et l'école des adultes, la Villa St-Martin, un centre communautaire.

Ce grand « déménagement » n'est pas sans déstabiliser la population touchée par un tel remaniement de son environnement. Quelques citoyens se voient complètement déracinés : ils habitaient le quartier depuis 50 ans. D'autres avaient hérité de la maison paternelle, une maison avec une histoire. Pour tous, voir démolir les institutions situées près de l'église, au cœur de la ville, c'est abandonner notre patrimoine. C'est un déchirement.

Aménager dans un nouveau quartier demande une grande énergie, une grande capacité d'adaptation surtout pour les aînés qui ont besoin de stabilité dans leur vie. Cette grande « déportation » cause de l'inquiétude, de l'insécurité, de l'irritation, de la colère, des conflits entre individus et même dans les familles. C'est un énorme stress supplémentaire pour plusieurs. Les repères ne sont plus les mêmes : nouvel environnement, nouveaux voisins, nouveau paysage, parfois nouvelle maison parce que la première n'aurait pas résisté lors du transport. « Je suis dans ma maison, mais je ne suis pas chez moi » de dire une aînée de 80 ans.

Préoccupations économiques

Certes, le projet aurifère Canadian Malartic apportera une certaine richesse dans le milieu malarticois et pour certaines personnes (commerçants, entrepreneurs, travailleurs spécialisés). Mais tous les citoyens ne recevront pas une part égale du gâteau.

La population de Malartic compte un grand nombre de personnes vulnérables tant sur le plan économique, social et culturel que sur le plan de la santé physique et mentale. À quelques exceptions près, peu y trouveront leur compte : il faut être qualifié pour travailler dans le monde minier et être apte physiquement.

Compte tenu de cet état de fait, l'écart entre les riches et les pauvres se creusera davantage. Ceux qui profiteront de la manne s'habitueront vite à leur nouveau train de vie. La surconsommation devient alors monnaie courante et fait ensuite place à l'endettement et tout cela entraîne différents problèmes sociaux tels qu'on l'a souvent vu dans les villes mono industrielles. S'ils ne prévoient pas pour l'avenir, que sera leur lendemain, une fois l'abondance disparue?

Dans un contexte économique meilleur, la valeur des propriétés augmente. Le salarié moyen aura de la difficulté à faire face à une hausse des taxes, une hausse des factures d'électricité, d'épicerie, de services. Comment joindre les deux bouts?

Malartic est une ville mono industrielle. Une seule richesse naturelle a contribué jusqu'à maintenant à son développement économique. Les effets néfastes d'une telle situation sont bien connus, à preuve Lebel-sur-Quévillon qui vit présentement la pire crise de son existence. Connaîtrons-nous un tel sort?

Déjà l'exode de la population est commencé. Une vingtaine de familles ont quitté Malartic pour diverses raisons. Qu'en sera-t-il après la fermeture de la mine?

Nos recommandations

Maintenant que nous avons dressé un portrait de nos préoccupations, voici quelques recommandations qui permettraient d'atténuer les différents impacts sur les familles et les citoyens de Malartic et des environs.

Recommandations au niveau environnemental

Reboisement du milieu : nous recommandons que la compagnie qui détiendra les droits sur cette mine reboise le tout au fur et à mesure. Les arbres qui seront plantés aideront à la filtration des polluants rejetés dans l'air par la mine.

Sauvegarde des argousiers : nous recommandons qu'un espace ou un parc soit aménagé spécialement afin d'y transplanter des plants de cet arbre fruitier.

Diminution de la pollution par le bruit : nous recommandons d'ériger un «écran d'arbres» devant et derrière la butte écran autour de la fosse afin de minimiser le bruit.

Espaces verts : nous recommandons d'aménager plus d'espaces verts, parcs, sentiers pédestres et aires de jeux pour les enfants afin de rendre la ville plus attrayante pour l'ensemble de la population.

Suivi environnemental : nous recommandons qu'une firme indépendante d'experts en environnement soit mandatée par la ville pour la vérification et la surveillance du projet durant toute la durée de l'exploitation et de la restauration du site de la mine, afin de prévenir tout incident écologique.

Comité de suivi : nous recommandons également qu'un comité de suivi incluant des experts, des membres du conseil municipal et des gens du milieu soit formé afin de s'assurer du respect des normes environnementales, s'assurer que la compagnie respecte ses engagements et que ce comité puisse faire un suivi auprès de la population. Celui-ci devrait recevoir tout le support nécessaire pour accomplir sa tâche.

Recommandations sociales et humaines :

Le déménagement de propriétés ainsi que le volet exploration occasionnent bien des tracasseries et des difficultés de toutes sortes pour plusieurs familles. Les recommandations citées plus bas pourraient permettre d'atténuer ces impacts auprès des citoyens.

Soutien social et psychologique : nous recommandons que la ville et la compagnie Osisko assure un soutien professionnel indépendant aux personnes touchées par la relocalisation qui vivent des difficultés d'adaptation ou autres.

Transparence et consultation : nous recommandons que la compagnie fasse preuve de transparence tout au long du projet et se dote d'un réel processus de consultation avec les citoyens afin qu'ils soient bien informés lors de chaque étape du projet ou lors de décisions importantes pouvant avoir un impact sur la qualité de vie.

Respect des engagements : nous recommandons que les personnes relocalisées aient accès à toute l'information concernant leurs droits et que les conditions émises par les deux parties lors des déménagements soient mises par écrit et respectées par la compagnie minière.

Accès à l'information : afin de rassurer la population et les familles, nous recommandons que toute l'information concernant le projet soit vulgarisée et accessible à tous.

Recommandations économiques :

Afin de favoriser un réel développement durable à Malartic, il va de soi que la compagnie doit travailler de concert avec la Ville afin d'assurer une pérennité sur le plan économique.

Plan de diversification économique : nous recommandons que la ville se penche sérieusement sur l'actualisation de son **plan de diversification économique et investisse** en conséquence.

Politique socio-économique : nous recommandons que la ville se dote d'une politique socio-économique qui viserait à garder ses commerces florissants et à stimuler une qualité de vie **ici**, pour empêcher l'exode de sa population.

Concertation et partenariat : nous recommandons que la ville profite de l'opportunité de changement pour travailler réellement en concertation avec sa population et ses organismes dans le but de maximiser l'ensemble des services offerts et ainsi améliorer la qualité de vie et la santé globale de la population. (ex : comité Malartic en Santé, Politique familiale, projet d'un centre communautaire et projets futurs tels politique culturelle et communautaire ainsi qu'une politique environnementale).

Économie sociale et organismes communautaires : nous recommandons que la compagnie par l'entremise du FEMO et la ville soutiennent davantage le développement de l'économie sociale et le soutien aux organismes communautaires qui jouent un rôle important et essentiel à la santé économique d'une communauté.

Redevances de la compagnie minière : nous recommandons que la compagnie paie des redevances à la ville de Malartic et que ces sommes servent à défrayer différents services pour accompagner les familles et les citoyens qui en ont besoin et assurer un réel développement durable pour notre communauté.

Conclusion

La Maison de la Famille de Malartic vous a présenté un tableau aussi réel et juste que possible de ses préoccupations en tant qu'organisme communautaire. Nous estimons que les recommandations que nous avons faites sont de nature à minimiser les impacts négatifs d'un tel projet sur notre milieu.

Dans son rapport présenté en mars dernier, le vérificateur général du Québec, Monsieur Renaud Lachance constate du laxisme dans le contrôle de l'exploitation des mines. Il estime que les mécanismes de contrôle de l'exploitation minière sont inexistantes. Il propose au Ministère des Ressources naturelles de mieux encadrer le secteur minier.

Il est à souhaiter que de telles recommandations ne restent pas lettres mortes et que Osisko soit un pionnier en la matière et devienne le premier promoteur minier à faire vraiment autrement pour le mieux-être de tous.